

LETTRE DE CONSULTATION

Inversion du sens de rotation d'une hélice

N° 251000227

Date et heure limite de remise des offres : 03/12/2025 à 12h00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

IFREMER

1625 route de Sainte Anne
29280 Plouzané

1. Objet de la consultation

1.1. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'inversion du sens de rotation de l'hélice tribord par la modification de l'hélice existante. Les prestations à réaliser comprennent la réalisation du scan 3D et l'inversion des pâles. A noter la fourniture par l'IFREMER d'un nouveau redresseur adapté à cette nouvelle hélice.

1.2. Procédure de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique.

1.3. CCAG

Le présent marché fera référence au CCAG/FCS du 30 mars 2021 qui approuve les clauses générales administratives applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

2. Organisation de la consultation

2.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- Le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé ;
- Un devis ;
- Un mémoire technique fournis par le candidat.

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de changement indiquent la contre-valeur en euros des monnaies étrangères.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Négociation

Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec le ou les candidat(s) dont les propositions auront été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement. Les discussions pourront porter sur tous les aspects de l'offre, tant techniques que financiers. Le cas échéant le résultat des négociations fera l'objet d'une mise au point avec le candidat retenu avant la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

2.4. Allotissement

Le présent marché n'est pas allotie en raison de l'objet même de la prestation qui constitue un tout homogène ne pouvant être scindé. En effet, le marché n'a pas été allotie pour des raisons de cohérence technique et de fiabilité. La même entreprise doit réaliser le scan 3D, la conception du moule et la fonderie des pales afin d'assurer la compatibilité et la précision des éléments. Un allotissement risquerait de fragmenter les responsabilités et de compromettre la qualité du résultat final. Le regroupement de ces prestations au sein d'un même opérateur garantit ainsi la maîtrise complète de la chaîne de conception-fabrication, la traçabilité des données techniques et la fiabilité du résultat final.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. Jugement des offres

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- **Prix des prestations : 40 %**

La note prix (NP) est calculée à partir du montant total HT indiqué dans le CPP valant acte d'engagement.

La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$$NP = 20 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total de l'offre analysée})$$

L'offre sera notée selon les sous-critères suivants :

- **Qualité technique de l'offre : 50%**

L'offre sera notée selon les sous-critères suivants :

Sous-critères	Notes
Sous-critère 1 : Méthodologie et moyens techniques mis en œuvre Appréciation de la qualité de la démarche proposée pour le scan 3D, la modélisation, la conception du moule et la fonderie (précision attendue, outils utilisés, contrôles qualité, gestion des données numériques). Le candidat fournit les schémas, les descriptifs techniques et le détail des moyens mis en œuvre.	/10
Sous-critère 2 : Organisation, planification et coordination des phases Évaluation de la clarté du planning, de la répartition des tâches, de la maîtrise des délais et de la coordination entre les différentes étapes (scan, conception, fabrication, essais). Le candidat fourni les Gantt et le détail des moyens mis en œuvre.	/5
Sous-critère 3 : Garanties de fiabilité et de performance des pales produites Appréciation des moyens de contrôle, de la conformité au matériau d'origine, et des dispositions prévues pour assurer l'équilibrage, la durabilité et la performance hydrodynamique. Le candidat fournit les descriptifs techniques et le détail des moyens mis en œuvre.	/5

- **Qualité environnementale de l'offre : 10%**

Sous-critères	Notes
Gestion et valorisation des déchets de production : Appréciation de la pertinence et la performance des solutions proposées pour la valorisation, le traitement ou la réduction des déchets générés lors des opérations de fonderie et d'usinage.	/20

Le candidat fournit les descriptifs techniques et le détail des moyens mis en œuvre.	
--	--

4. Prévention des risques de conflits d'intérêts et de corruption

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

5. Transmission des offres

Les offres papier sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

6. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé au candidat retenu de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous.

- 1) Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation,
- 2) Attestation de vigilance (6 mois),
- 3) Attestation de régularité fiscale (3 mois),
- 4) Un extrait k-bis (3 mois)